



PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2025 de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 6 novembre 2024 à 9 h à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig-St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le conseiller Jocelyn Blondin.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Catherine Leclerc, directrice adjointe de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Rita Chahine, directrice, Infrastructures et projets, Renée Guénette, chef de division, Finances, Cynthia Lauzon, cheffe d'unité - Relations avec les médias, Communications, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Alain Renaud, directeur, Planification des actifs et des investissements, Mario St-Pierre, directeur, Finances et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

RT20241106-P1

BILAN 2024 DU PLAN D'INVESTISSEMENTS – VOLET MAINTIEN

Présentation par messieurs André Turgeon, Alain Renaud et madame Rita Chahine.

Plan de la présentation :

1. Retour sur le bilan de l'an dernier;
2. Rappel du cycle de réalisation des projets;
3. Portefeuille de projets 2024;
4. État d'avancement;
5. Sommaire;
6. Conclusion.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette souhaite remercier les équipes pour le travail réalisé, soulignant la mobilisation des équipes.

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande pourquoi considérant que certains travaux n'ont toujours pas été réalisés, malgré le financement 2019 (ex. rue du Progrès). Des explications sont données par madame Chahine en ce qui a trait aux engagements et à la révision de la priorisation annuelle des différents projets. Elle propose de revenir avec un suivi à monsieur Aubé concernant le projet précis de la rue du Progrès. Plus globalement, monsieur Aubé demande s'il n'y aurait pas lieu de prévoir maintenant l'embauche de personnel, afin de s'assurer d'avoir les ressources requises pour les projets à venir. Monsieur Turgeon mentionne que la présentation du PIVM prévoira l'ajout de ressources, pour augmenter la cadence de livraison de projets.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande quel est le facteur majeur obligeant le report de certains projets. Madame Chahine cite des exemples de facteurs d'influence, indiquant notamment que le marché ne peut pas répondre, en plus de la pénurie de ressources. Elle souligne l'importance d'avoir un équilibre.

La rencontre de travail sur l'étude du budget est suspendue à 9 h 30.

Madame Cynthia Lauzon quitte la rencontre.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 9 h 45.

Madame Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications se joint à la rencontre.

RT20241106-P2

PLAN D'INVESTISSEMENTS – VOLET MAINTIEN 2025-2029

Présentation par messieurs André Turgeon, Alain Renaud et madame Renée Guénette.

Plan de la présentation :

1. Financement;
2. Principaux projets non-retenus;
3. Projets au plan d'investissements;
4. Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CE-FIN-2024-021

Le comité recommande au conseil d'atteindre le niveau requis de 236 M\$ par année (qui constitue un minimum sur la base de coûts constants, et qui devra être indexé pour tenir compte de l'inflation et du vieillissement des actifs) en haussant graduellement le montant global de ses investissements annuels sur la durée du prochain PFLT. (REC no 1).

Pour le budget 2025, cette recommandation tel que formulée par le comité se traduit par la hausse des investissements en maintien équivalent à un pourcent du compte de taxes, financée par la dette.

CE-FIN-2024-022

Le comité exécutif recommande au conseil :

- d'adopter au Bloc D l'enveloppe de 940 000 \$ initialement prévue au PIVM 2025 pour la bonification de l'enveloppe des trottoirs manquants;
- de déplacer les projets suivants prévus initialement au PIVM à même la liste des projets du Bloc D à être priorisés par le conseil :
 - Atelier du Ruisseau – Déplacement de conduite (terrain municipal au coin des rues Papineau et Morin) (2 165 000 \$);
 - Atelier du Ruisseau – Relocalisation du monument aux Portugais de Hull (85 000 \$);
 - Bonification de l'enveloppe des trottoirs manquants (enveloppes des années 2026 à 2029 = 3 760 000 \$).

CE-FIN-2024-023

Le comité exécutif recommande au conseil de financer les projets suivants à même le budget opérationnel :

Service de police (2 110 000 \$) :

- Équipements spécialisés – Service de police;
- Lunettes de vision nocturne pour GI;
- Remplacement des carabines GI;
- Caméras véhiculaires;
- Équipements tireur d'élite;
- Veste par balle;
- Renouvellement des Taser.

Service des incendies (1 854 000 \$) :

- Remplacement d'habits de combat;
- Équipements spécialisés – Incendie.

CE-FIN-2024-024

Le comité exécutif recommande au conseil de transférer le programme de remplacement des compteurs d'eau ainsi que les salaires rattachés au projet au budget opérationnel (1 663 000 \$). Ces dépenses seront financées par la hausse du tarif des compteurs d'eau.

CE-FIN-2024-025

Le comité exécutif recommande au conseil d'approprier des fonds totaux de 10 965 000 \$, pour les années 2025 à 2029, provenant de la réserve cycle de vie pour financer des travaux de réfection sur les infrastructures identifiées comme faisant partie de la réserve cycle de vie.

CE-FIN-2024-026

Le comité exécutif recommande au conseil d'augmenter la dette pour financer le remplacement de véhicules en fin de vie reliés au premier Schéma de couverture de risque en incendie, soit 1 457 000 \$ en 2025 pour donner suite aux nouvelles normes exigées du gouvernement du Québec et conformément au plan financier à long terme 2023-2032.

CE-FIN-2024-027

Le comité exécutif recommande au conseil de financer la construction du second écocentre - secteur ouest par les redevances de développement, les redevances du PGMR (projets en cours) et par la tarification GMR. Les montants révisés au PIVM sont les suivants : 3 000 000 \$ / an pour les années 2025 et 2026 et 17 900 000 \$ pour l'année 2027.

CE-FIN-2024-028

Le comité exécutif recommande au conseil de financer un montant de 23 158 000 \$ par l'augmentation de la dette représentant la part de la ville en lien avec le programme de subvention PRIMEAU et l'ajustement du programme de subvention de la TECQ suite à la confirmation du montant alloué à la Ville.

CE-FIN-2024-029

Le comité exécutif recommande au conseil de financer une partie du projet du prolongement du boulevard de l'Europe, dont le financement initial était prévu au PIVM, par l'initiative – acquisition de terrains pour un montant de 5 850 000 \$.

CE-FIN-2024-030

Le comité exécutif recommande au conseil l'adoption du Plan d'investissements 2025-2029 – Volet maintien tel que présenté.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis souhaite intervenir relativement à la page 7, concernant le plan directeur du réseau cyclable. Elle mentionne que des discussions ont eu lieu avec l'administration et le comité exécutif et qu'une recommandation sera formulée ainsi :

- Répartir l'utilisation de l'enveloppe « Projet pilote - Aménagements transitoires réseau cyclable » de façon à financer les dépenses opérationnelles du PDRC pour l'année 2025 (3,325 M\$), et en investissant le montant résiduel pour des aménagements transitoires (1,659 M\$);

- Préparer une stratégie de financement récurrent du Plan directeur du réseau cyclable, qui pourra notamment miser sur le recours au Bloc D, la taxe sur le stationnement ainsi qu'en tenant compte des portions qui pourraient être admissibles à des subventions.

Monsieur le conseiller Steve Moran confirme l'accord des membres du comité exécutif aux demandes présentées par madame Craig-St-Louis.

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent adresse un questionnaire concernant la page 4, relativement à la prévisibilité. Elle demande si le changement proposé aura un impact à ce niveau. Monsieur Renaud mentionne que ça demeure des années de financement, ajoutant qu'il est possible d'avoir des fluctuations et qu'une agilité est souhaitée, avec explications. Du travail global est réalisé, afin d'avoir une flexibilité.

Monsieur le conseiller Jean Lessard se dit déçu de l'absence de sommes supplémentaires pour les surverses, considérant le report et le refus de certains projets, certains concernant du logement social. Il fait également mention d'un projet de remplacement de lumières des lampadaires au LED, se questionnant sur l'absence de montants à cet effet. Monsieur Lessard aurait aussi souhaité avoir des sommes prévues pour l'eau colorée. Il est par ailleurs en accord avec la demande de madame Craig-St-Louis pour le dossier des sentiers. Au niveau des surverses, monsieur Renaud explique la bonification aux montants initiaux prévus, sans compter de ce qui se fait déjà dans la programmation régulière. Il y aura donc des investissements supplémentaires. Il ajoute que des analyses sont requises pour cibler les interventions à réaliser, de façon optimale, afin d'être stratégique à cet égard. Concernant le volet des lampadaires, le montant identifié concerne l'ajout de lampadaires. Il explique que le dossier sera réactivé pour la transformation au LED. Monsieur Lessard demande si le montant identifié pour les surverses est suffisant. Monsieur Renaud confirme que le montant est possiblement insuffisant, mais que les analyses doivent se poursuivre pour identifier les bonnes interventions devant être réalisées. Il ajoute que le budget sera révisé annuellement dans ce dossier. Par rapport à l'eau colorée, monsieur Renaud mentionne que ce dossier est prévu à la programmation, en référence à la page 24 (investissements additionnels prévus sur le territoire).

À la page 19, monsieur le conseiller Mario Aubé souhaite confirmer que les montants concernant le pavage ainsi que leurs détails. Il demande si des coupures seront faites de 2026 à 2029. Monsieur Renaud mentionne qu'il s'agit de sommes supplémentaires votées par le conseil jusqu'en 2025. En réponse à une question de monsieur Aubé, monsieur Renaud mentionne que des sommes de 70 M\$ seraient requises pour le dossier du pavage. Concernant la page 23, monsieur Aubé demande si la planification est la même pour ce dossier. Monsieur Renaud confirme qu'il s'agit d'un enjeu de capacité, expliquant les bonifications possibles. Il ajoute qu'un même projet peut utiliser différentes enveloppes pour permettre sa réalisation. Concernant les surverses (page 28), monsieur Aubé demande si ces sommes sont suffisantes pour régler les problèmes identifiés. Monsieur Renaud mentionne que les montants sont possiblement insuffisants, mais prudents considérant les informations connues à ce jour, dans l'attente également de confirmation de financement autre.

Monsieur le conseiller Marc Bureau adresse un questionnaire sur les projets non retenus : toiture de la fonderie et de la Maison du citoyen. Pour la Fonderie, monsieur Renaud mentionne que le projet est reporté de 2029 à 2030, mais que le projet est suivi de près. Monsieur Bureau soulève deux inquiétudes, relativement aux sommes prévues pour le maintien des centres communautaires. Idem pour les arénas et les centres aquatiques extérieurs. Monsieur Renaud explique que des enveloppes de gestion de risques ont été combinées et que les sommes seraient disponibles en cas de besoin. Avec les entretiens réalisés, les équipes agissent en prévention pour maintenir le niveau de service, sans être à l'abri de bris de service en cas de bris majeur. Monsieur Bureau demande également si des sommes sont disponibles pour la piscine à Aylmer et monsieur Renaud mentionne que des sommes sont disponibles à la réserve cycle de vie.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne souhaite saluer la réserve cycle de vie, soulignant l'importance d'une réserve comme celle-là pour maintenir les infrastructures en place. Concernant les surverses, monsieur Champagne invite les élus à la prudence, considérant les discussions tenues à huis clos. Il ajoute qu'un portrait réel et complet des besoins est nécessaire, avant de confirmer les investissements requis. Il mentionne qu'il s'agit ici aussi d'une responsabilité provinciale et que des représentations sont faites au niveau du financement. En ce qui a trait au logement social et abordable, monsieur Champagne souhaite rassurer la population quant aux constructions réalisées et à venir. Des travaux sont réalisés pour surmonter les défis reliés aux surverses pour poursuivre la construction de logements sociaux et abordables.

Monsieur le conseiller Steve Moran mentionne que les discussions tournent autour du problème du maintien des infrastructures. La réponse est de prévoir du budget à cet effet, ajoutant que toutes les municipalités font face aux différents défis soulevés. Monsieur Moran revient à un amendement demandé pour le budget 2024 en ce qui a trait au pavage, rappelant l'importance de planifier à long terme et de poursuivre les demandes au niveau provincial.

En réponse à monsieur Aubé, monsieur Renaud confirme qu'un montant de 15 M\$ est le cumul des sommes identifiées annuellement à la page 28.

Pour les surverses, monsieur Lessard ne souhaite pas alarmer les gens, mais mentionne qu'il y a des enjeux et que des réponses sont requises, pour répondre aux promoteurs. Il est important de pouvoir répondre à la crise du logement.

Concernant les lampadaires, monsieur le conseiller Denis Girouard demande si le montant identifié est logique, en l'absence de ressources pour procéder aux travaux requis. Il demande si un plan est prévu. Monsieur Renaud mentionne que le montant de 70 000 \$ est suffisant, mais qu'il y a un enjeu au niveau des ressources internes et des sous-traitants, pour le maintien et l'entretien des lampadaires actuels et non pour l'ajout de lampadaires.

La rencontre de travail sur l'étude du budget est suspendue à 10 h 45.

Monsieur Alain Renaud et madame Rita Chahine quittent la rencontre

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 11 h.

RT20241106-P3

PLAN DÉCENNAL FINANCIER

Présentation par messieurs Mario St-Pierre, Christian Tanguay et madame Renée Guénette.

L'objectif de la présentation est de présenter les résultats de la projection de la situation financière pour 2025-2034.

Plan de la présentation :

- Le plan financier à long terme;
- Les principales hypothèses utilisées;
- La projection de la situation financière 2025-2034;
- Les indicateurs.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Mario Aubé demande une précision en ce qui a trait aux taux résidentiel et non résidentiel identifiés à la page 6 et des explications sont données par monsieur St-Pierre en ce qui a trait à la variation des taux et des évaluations. Il mentionne que des limites légales doivent être respectées. À la page 7, monsieur Aubé demande ce que le secteur institutionnel inclut en 2026. Monsieur St-Pierre explique que ça concerne la construction d'un CHSLD et d'une école.

Une question relative à la page 11 est adressée par monsieur le conseiller Gilles Chagnon, quant à l'obligation de modifier la réglementation pour le taux de 6.6 % en 2026. Monsieur St-Pierre explique que des revendications sont faites par plusieurs villes quant à la modification demandée. Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette confirme que cette demande de déplafonnement est aussi portée par l'UMQ.

Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 11 h 30.

M^e Véronique Denis
Greffière
Service du greffe